

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

16 mars 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le seize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni salle des fêtes, chemin de la vigne, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Christian PINEAU, Fabienne THORRÉE, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Isabelle BAGUÉ, Marine SACRÉ.

Excusés avec pouvoir : Patrick MOULINEAU pouvoir à Lucy MOREAU, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaèle GONTIER, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT, Guillaume PORCHET pouvoir à Jean-Luc CHARTIER.

Excusée sans pouvoir : Sandra SAUVAGE

Secrétaire de séance : Isabelle BAGUÉ.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2021.

FINANCES :

Approbation des comptes de gestion et vote des comptes administratifs pour le budget général et les budgets annexes lotissement de la Borderie et Photovoltaïque.

Affectation des résultats :

Monsieur Didier DAVID expose au conseil les résultats des comptes administratifs 2020 pour le budget général et les budgets annexes du Lotissement de la Borderie et du photovoltaïque. Il propose au conseil d'affecter les résultats quand cela se justifie, pour chaque budget. Madame le maire ne prend pas part au débat.

BUDGET GENERAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2020	234 302.31	1 103 909.19
Recettes 2020	1 033 271.66	1 270 076.10
Résultats 2020	798 969.35	166 166.91
Résultats antérieurs	135 108.24	241 197.51
Crédits reportés investissement	163 000.00	
Reprise des résultats BP 2021 :		
R001 : Excédent investissement	771 077.59	
R002 : Excédent fonctionnement		407 364.42
Lot. LA BORDERIE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2020	0	0
Recettes 2020	0	0
Résultats 2020	0	0
Résultats antérieurs	- 29 709.66	80 329.60
Reprise des résultats BP 2021 :		
D001	29 709.66	
R002		80 329.60

PHOTOVOLTAÏQUE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2020	4 908.59	7 575.63
Recettes 2020	4 953.49	10 151.29
Résultats 2020	44.90	2 575.66
Résultats antérieurs	29 297.31	7 264.07
Reprise des résultats BP 2021 :		
Rec 002		9 839.73
Rec 001	29 342.21	

A l'unanimité, le conseil valide les comptes de gestion, vote les affectations de résultats et les comptes administratifs 2020.

Vote des taux des taxes directes locales :

Didier DAVID propose une augmentation de 1,80 % sur le foncier bâti.

L'augmentation des bases fiscales est estimée à 0.20 %.

Taux actuel : 18.70 %. Taux proposé : 19.04 %

L'intégration de la part départementale de 18.88 % porte ce taux à 37.92 %

Foncier non bâti : taux actuel : 66.98 % - proposé sans changement.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Vote du budget primitif pour le budget général :

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 1 700 929.42

Section d'investissement : 2 853 877.61

Vote du budget primitif pour le budget annexe lotissement de la Borderie :

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 131 619.94

Section d'investissement : 64 709.66

Vote du budget primitif pour le budget annexe photovoltaïque :

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 19 974.73

Section d'investissement : 34 302.21

A l'unanimité des membres présents, les budgets primitifs sont adoptés.

Création d'une vidéo pour la recherche de médecins :

Raphaèle GONTIER présente le devis de STENDY MALLET qui s'élève à : 1 488 Euros pour la réalisation d'une vidéo.

Ce support permettrait une meilleure visibilité de la commune, dans sa recherche, sur les réseaux par exemple. Le conseil accepte et autorise le maire à signer le devis correspondant.

Subvention micro-crèche « les petits galopins » :

Par courrier en date du 6 mars, les co-présidents de la micro-crèche sollicitent la commune pour le versement d'une avance de 10 000 Euros sur la subvention d'équilibre annuelle 2021.

Sophia AUGER fait remarquer que le conseil municipal devrait être associé au Conseil d'administration de la micro-crèche.

Raphaèle GONTIER précise que normalement les représentants de la municipalité sont invités.

Le conseil accepte le versement de cette avance de 10 000 Euros sur le budget 2021 de la micro-crèche.

Location de salles pour le collège Henri Martineau :

Pour l'organisation des journées d'intégration des 6^{ème}, Madame Sylvie SARRAZIN, pour le collège, demande la mise à disposition de salles communales les 13, 14, 16 et 17 septembre.

Il est proposé au conseil de leur louer 2 salles à l'étage du bâtiment enfance et de leur mettre à disposition les sanitaires du parc et la salle des fêtes pour le déjeuner en cas de mauvais temps. Le prix proposé est de 300 Euros.

Le conseil accepte.

Convention pour l'organisation d'un spectacle sur la commune dans le cadre du festival la 5^{ème} saison :

Olivier TRAVEL présente la manifestation et les termes proposés de la convention. La commune accueillera un spectacle le 22 mai (Ciao de la compagnie Cara). Les frais engagés seraient d'environ 1 000 Euros.

Le conseil accepte.

Convention avec le SDIS pour mise à disposition d'un agent communal en qualité de sapeur-pompier volontaire et conventions relatives à sa formation.

Madame le maire rappelle au conseil la proposition faite au CPI l'entente de lui mettre à disposition un agent technique.

Cette proposition garantit aux sapeurs-pompiers un effectif opérationnel en permanence.

D'autre part, cela marque la volonté municipale de contribuer à l'effort de sécurité civile (pour mémoire, une convention existe déjà avec le SDIS pour le stationnement d'un véhicule de secours dans l'enceinte de l'atelier).

L'agent formé va acquérir aussi une expérience appréciable sur son lieu de travail en termes de secours aux personnes et identification des risques incendie principalement.

Madame le maire propose au conseil de l'autoriser à signer les conventions avec le SDIS sur les modalités de formation de l'agent et sur sa mise à disposition en qualité de sapeur-pompier volontaire sur son temps de travail.

Le conseil accepte.

QUESTIONS DIVERSES - POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS :

Le PLUId : Thierry BOISSINOT fait un point sur l'avancement de la procédure : recensement des haies et inventaire patrimonial.

La situation médicale : plaquette en cours de réalisation.

Ilot du bourg : L'appel d'offres sera lancé prochainement. Thierry BOISSINOT précise au les travaux sur la RD 744 devront être réalisés sur les deux mois d'été.
